



RÉVISION CAL

FÉDÉRATION AGRÉÉE POUR LA RÉVISION

*Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2*

FIDEC 

AUDIT

*10 rue Léon Sazerat
87000 LIMOGES*

UNISYLVA

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Siège social : 31, avenue Baudin CS 30260 -87007 LIMOGES Cedex 1

N° SIRET : 950 060 657 00059

Code APE : 4673A

N° AGREMENT : 14503

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société coopérative agricole et forestière UNISYLVA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

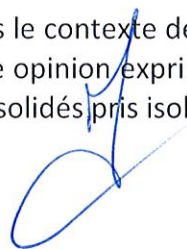
Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er Janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice. Ces appréciations ont notamment porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes consolidés et des informations fournies dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.



PEZ

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du conseil d'administration aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes consolidés des informations relatives au groupe données dans le rapport aux associés établi par le conseil d'administration, et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes consolidés adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre groupe.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte les éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Limoges, le 6 mai 2024

**Pour la REVISION CENTRE ATLANTIQUE
LIMOUSIN**

Fédération Agréée pour la Révision

Martine TESSIER

Commissaire aux comptes



Pour FIDECO AUDIT

Paul Etienne COLIN

Commissaire aux comptes



31, avenue Baudin
CS30260
87007 LIMOGES Cedex 1

COMPTES CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023



Siège social
31 avenue Baudin – CS30260 – 87 007 Limoges CEDEX 1
+33 (0)5 55 77 00 81 – contact.limoges@unisylva.com
www.unisylva.com

SCA Unisylva
N° d'agrément N2697
RCS Limoges D950 060 657 – 79 D 78
TVA intracommunautaire FR40 950 060 657



SOMMAIRE

Etats de synthèse	Pages
Bilan consolidé	4
Compte de résultat consolidé	6
Annexe consolidée	7
Tableau des flux de trésorerie consolidés	14
Tableau de variation des capitaux propres	15
Immobilisations incorporelles	16
Immobilisations corporelles	17
Immobilisations financières	18
Créances et dettes	19
Documents complémentaires	
Bilan consolidé – passage du social au consolidé	20 - 21
Résultat consolidé – passage du social au consolidé	22 - 23
Bilan consolidé brut – amortissements et provisions	24 - 25





BILAN

Selon la réglementation sur la présentation des comptes consolidés, le bilan est présenté en valeurs nettes



Bilan Consolidé

Actif en EUR	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	217 760	117 295
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	25 000	25 000
Immobilisations corporelles	6 464 737	3 866 920
Immobilisations financières	1 484 506	1 473 864
Titres mis en équivalence		
Actif immobilisé	8 167 003	5 458 079
Stocks et en-cours	9 727 035	10 306 670
Clients et comptes rattachés	17 705 835	18 300 524
Autres créances et comptes de régularisation (4)	6 214 504	3 091 259
Valeurs mobilières de placement	1 326 105	1 322 729
Disponibilités	2 045 167	3 493 450
Actif circulant	37 018 646	36 514 632
Total Actif	45 185 649	41 972 711
Passif	31/12/2023	31/12/2022
Capital (1)	286 056	286 278
Primes (1)	222	222
Réserves et résultat consolidés (2)	10 305 766	9 628 068
Autres (3)	14 370	48 424
Capitaux propres - Part du groupe	10 606 414	9 962 992
Intérêts minoritaires		
Provisions	892 831	1 259 341
Emprunts et dettes financières	7 780 060	2 619 058
Fournisseurs et comptes rattachés	10 151 110	9 377 837
Autres dettes et comptes de régularisations (5)	15 755 234	18 753 483
Dettes	33 686 404	30 750 378
Total Passif	45 185 649	41 972 711

(1) De l'entité mère consolidante

(2) Dont résultat net de l'exercice

(3) Détaillé dans l'analyse de la variation des capitaux propres (Part du groupe)

(4) Dont impôts différés actifs

(5) Dont impôts différés passifs



Depuis l'application du règlement 2020-01, les subventions d'investissement sont maintenant intégrées aux capitaux propres.

COMPTE DE RESULTAT



Compte de résultat Consolidé

En EUR	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	86 757 356	83 296 160
Autres produits d'exploitation	786 363	3 510 865
Achats consommés	42 748 554	44 923 792
Charges de personnel (1)	9 874 567	8 757 174
Autres charges d'exploitations	32 178 160	30 966 086
Impôts et taxes	293 380	356 065
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 884 892	1 425 103
Résultat d'exploitation avant dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	564 166	378 805
Dotation aux dépréciations des écarts d'acquisitions		
Résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition	564 166	378 805
Produits et charges financières	-169 890	69 430
Produits et charges exceptionnelles	206 558	275 585
Impôts sur les résultats		-112
Liaisons résultat		2
Résultat net des entités intégrées	600 834	723 930
Quote-part dans les résultats des entités mis en équivalence		
Résultat net d'ensemble consolidé	600 834	723 930
Intérêts minoritaires		
Résultat net (Part du groupe)	600 834	723 930

(1) Y compris participation des salariés



ANNEXE



I FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'année 2023 a été marquée par une activité en légère baisse par rapport à 2022 (-1.3%). L'activité ventes pour compte a baissé de 27% (manque de volumes). Il est à noter que la partie sylviculture-gestion a nettement progressé de 59 % avec 2 139 000 plants plantés. L'exploitation a quant à elle progressé de 4.3%

II PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 REFERENTIEL

Les états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2023, sont établis selon les principes comptables et sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les comptes consolidés sont établis selon les principes comptables décrits ci-après, conformément à l'article L524-6 du Code Rural, et respectent les règles et principes comptables applicables en France, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à noter la présentation des créances et dettes des associés coopérateurs et comptes rattachés présentés en application des règles définies par le règlement ANC 2021-01.
- Indépendance des exercices, et notamment en application des dispositions du règlement n°2020-01 du 6 mars 2020 modifiant le règlement 99-02, et qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Les principaux impacts comptables applicables au groupe UNISYLVA ont concerné les postes suivants :
 - Les écarts d'acquisition positifs sont présentés au sein de la rubrique « Immobilisations incorporelles » avec les fonds de commerce d'origine sociale,
 - Les subventions d'investissement sont présentées en quasi-fonds propres comme pour les comptes sociaux. Auparavant, ils étaient positionnés en Produits Constatés d'Avance.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2023, le 22 mars 2024.



2.2 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les sociétés du Groupe dans lesquelles la société mère UNISYLVA exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés du Groupe contrôlées conjointement, avec un nombre limité d'autres actionnaires en vertu d'un accord, sont consolidées par intégration proportionnelle.



Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les participations répondant aux critères ci-dessus, mais qui ne présentent pas de caractère durable ou dont la consolidation n'aurait pas d'incidence significative, ne sont pas consolidées.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe (profits sur stocks, plus-values et moins-values sur cessions d'immobilisations).

III LE BILAN

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.1.1 ECART D'ACQUISITION

L'écart de première consolidation constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le prix d'acquisition et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise à la date de prise de contrôle) est traité comme suit :

- L'écart d'évaluation afférent à des actifs identifiables est classé aux postes du bilan concernés et suit les règles comptables propres à ces actifs,
- L'écart résiduel est constaté en écart d'acquisition et amorti de façon linéaire sur une durée prenant en compte les objectifs fixés et les perspectives envisagées au moment de l'acquisition.

3.1.2 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par le Groupe dans le cadre du financement d'immobilisations incorporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties linéairement. Les durées moyennes d'amortissement sont les suivantes :

- Marques, procédés, logos 5 ans
- Brevets 5 ans
- Logiciels de 1 à 5 ans



3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les éventuels coûts d'emprunt supportés par le Groupe dans le cadre du financement d'immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire. Les durées moyennes d'amortissement retenues pour les principaux types d'immobilisations sont les suivantes :



- Bâtiments 15 à 50 ans
- Agencements des bâtiments 10 à 15 ans
- Matériel et outillage 1 à 7 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 5 ans
- Mobilier 4 à 10 ans

3.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

3.3.1 TITRES DE PARTICIPATIONS

Les titres de participations non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition. Cette valeur est, le cas échéant, diminuée d'une dépréciation destinée à la ramener à sa valeur d'utilité,

3.3.2 CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS

Il s'agit de prêts accordés à des sociétés dans lesquelles le Groupe détient une participation et qui ne sont pas consolidées par intégration globale ou proportionnelle. Les créances font l'objet d'une dépréciation lorsque la situation nette de la participation devient négative.

3.3.3 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Figurent essentiellement dans ce compte les dépôts et cautionnements versés par le Groupe.

3.4 CREDIT BAIL

Le crédit-bail est retraité pour les biens dont la valeur unitaire est supérieure à 30 000 € HT.

4 STOCKS ET EN-COURS DE PRODUCTION

La valeur brute des matières premières et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exclusion des frais de stockage.

Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au prix de revient.

Lorsque la valeur de réalisation des stocks est inférieure à leur prix de revient, des dépréciations sont comptabilisées.



5 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale, qui correspond à leur juste valeur.

Les créances considérées comme douteuses font l'objet de provisions pour dépréciation déterminées en fonction de leur risque de non-recouvrement.

La politique du Groupe est de recommander une couverture d'assurance client.

6 DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les disponibilités comprennent les liquidités en comptes courants bancaires. Les valeurs mobilières de placement comprennent les SICAV monétaires, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risque significatif de pertes de valeur. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

7 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour le Groupe. Elles comprennent notamment des provisions destinées à faire face à des risques industriels et commerciaux liés à l'exploitation tels que ruptures de contrats, reprises de produits et des risques sociaux.

8 ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

Les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ à la retraite. Ces engagements sont provisionnés. Les charges de retraite sont déterminées une fois par an.

9 DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

IV LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires résultant de prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus aux clients. Le chiffre d'affaires résultant de la production de biens au bénéfice de clients n'est constaté que lors de la livraison desdits biens aux clients.

Le chiffre d'affaires à l'exportation représente un montant de 1 379 961 €.



4.2 IMPOTS SUR LES RESULTATS

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt sur les sociétés exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impôts différés. Ceux-ci résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt de chaque entité fiscale consolidée.

Les impôts différés, concernent pour l'essentiel l'imposition des décalages temporaires, des retraitements de consolidation, de la neutralisation des profits intra-groupe et des déficits fiscaux reportables. Ils sont constatés suivant la méthode du report variable aux taux d'impôts



applicables dans chaque pays, corrigés des évolutions futures connues à la clôture de l'exercice.

Les actifs d'impôts différés excédant les passifs d'impôts différés sont constatés dès lors que leur récupération est probable.

4.3 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat consolidé incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires. Les éléments exceptionnels provenant de l'activité ordinaire sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

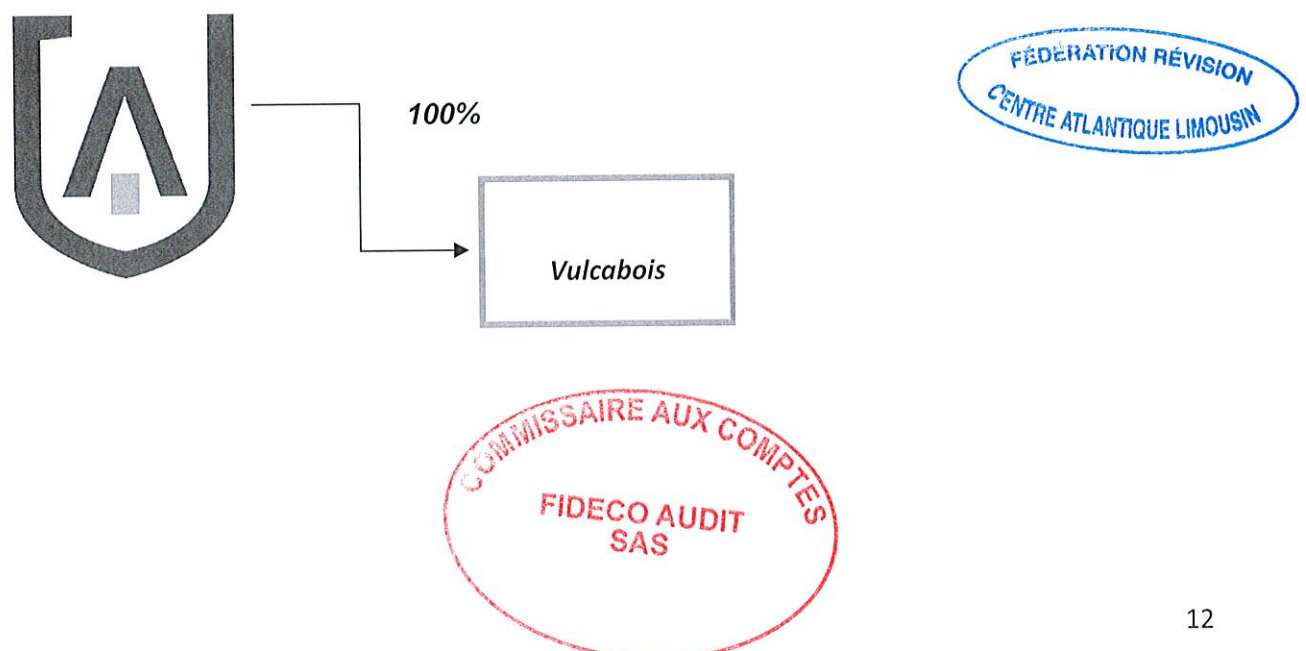
4.4 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

Les subventions d'équipement ont été retraitées en application du règlement 2020-01 du 6 mars 2020, et portées, depuis 2022, en autres fonds propres.

V – LE GROUPE UNISYLVA

La coopérative forestière UNISYLVA détient des participations dans une société dont la prise de participation est supérieure ou égale à 20%, et a depuis l'exercice 2012 l'obligation de présenter des comptes consolidés conformément aux dispositions de l'article L524-6 du Code Rural.

Organigramme



VI – METHODES DE CONSOLIDATION

Société	Détention	Type de contrôle	Méthode
VULCABOIS	100%	Exclusif	Intégration globale

VII – EFFECTIFS

L'effectif moyen équivalent temps plein est de 180.12 contre 157.86 en N-1.

L'effectif au 31/12/2023 se décompose ainsi :

	Effectif au 31/12/2022	Effectif au 31/12/2022
Cadres	40	37
Agents de maîtrise	39	31
Employés/ouvriers	103	93
Alternants	15	13
TOTAL	197	174



Tableau de flux de trésorerie consolidé

En EUR	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	600 834	723 930
Résultat des sociétés mise en équivalence		
Amortissements et provisions	735 179	1 196 412
Variation des impôts différés		
Plus-values de cession, nettes d'impôt	-169 026	-137 265
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	1 166 987	1 783 077
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-4 236 457	821 691
<i>Dont stocks</i>	579 635	-2 862 854
<i>Dont créances d'exploitation</i>	-2 528 556	1 310 845
<i>Dont dettes d'exploitation</i>	-2 287 536	2 373 700
Flux net de trésorerie généré par l'activité	-3 069 470	2 604 768
Acquisition d'immobilisations	-3 820 431	-1 814 296
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	207 350	214 825
Encaissements sur subventions d'investissement	76 864	115 767
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 536 217	-1 483 704
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Dividendes en intragroupe		
Augmentations ou diminutions de capital en numéraire	-222	3 032
Emissions d'emprunts	3 046 618	1 670 677
Remboursements d'emprunts	-532 635	-949 490
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	2 513 761	724 219
Incidence des variations de cours des devises		
Variations de trésorerie	-4 091 926	1 845 283
Trésorerie d'ouverture	4 812 006	2 966 723
Trésorerie de clôture	720 080	4 812 006

Le tableau des flux de trésorerie est présenté avec la marge brute d'autofinancement et non la capacité d'autofinancement



Tableau de variation des capitaux propres

En EUR	Capital	Réserves	Résultats	Autres	Total part groupe	Intérêts minoritaires
Capitaux propres N-2	283 246	8 053 668	734 927		9 071 841	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		734 925	-734 925			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	3 032	115 767		48 424	167 223	
Résultat N-1			723 928		723 928	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N-1	286 278	8 904 360	723 930	48 424	9 962 992	
Correction des A nouveaux						
Affectation en réserves		723 930	-723 930			
Distributions de dividendes						
Variation de capital	-222	76 864		-34 054	42 588	
Résultat N			600 834		600 834	
Variations des écarts de conversion						
Incidence des réévaluations						
Entrée de périmètre						
Sortie de périmètre						
Changement de méthode						
Restructuration fusion						
Changement d'intérêts						
Variation de périmètre						
Autres variations						
Capitaux propres N	286 056	9 705 154	600 834	14 370	10 606 414	

La colonne « autres » intègre les subventions d'investissement en application du nouveau règlement 2020-01



Immobilisations incorporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	25 000					25 000
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	431 510	144 965	644			575 831
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Immobilisations Incorporelles brutes	456 510	144 965	644			600 831

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	339 215	45 135	1 279			383 071
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Amortissements et provisions	339 215	45 135	1 279			383 071

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Ecarts d'acquisition	25 000					25 000
Marques						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	92 295	99 830	-635			192 760
Immobilisations incorporelles en crédit bail et contrats assimilés						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances, acomptes sur immo. incorporelles						
Valeurs nettes	117 295	99 830	-635			217 760



Immobilisations corporelles

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	99 042					99 042
Constructions	1 430 993	436 656				1 867 649
Installations techniques, matériel, outillage	3 225 492	1 708 921	243 825		444 263	5 134 851
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	60 000					60 000
Autres immobilisations corporelles	1 954 461	1 176 835	54 961			3 076 335
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes	351 920	388 115			-444 263	295 772
Valeurs brutes	7 121 908	3 710 527	298 786			10 533 649

Amortissements et provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains						625 788
Constructions	550 717	75 071				1 885 735
Installations techniques, matériel, outillage	1 496 907	632 653	243 825			60 000
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés	60 000					1 497 389
Autres immobilisations corporelles	1 147 364	382 341	32 316			
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Amortissements et provisions	3 254 988	1 090 065	276 141			4 068 912

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Terrains	99 042					99 042
Constructions	880 276	361 585				1 241 861
Installations techniques, matériel, outillage	1 728 585	1 076 268			444 263	3 249 116
Immobilisations corporelles en crédit bail et contrats assimilés						1 578 946
Autres immobilisations corporelles	807 097	794 494	22 645			
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes	351 920	388 115			-444 263	295 772
Valeurs nettes	3 866 920	2 620 462	22 645			6 464 737



Immobilisations financières

En EUR

Valeurs brutes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	1 461 821	10 000				1 471 821
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	26 203	18 042	17 400			26 845
Titres mis en équivalence						
Valeurs brutes	1 488 024	28 042	17 400			1 498 666

Provisions	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	12 016					12 016
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 144					2 144
Titres mis en équivalence						
Provisions	14 160					14 160

Valeurs nettes	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Variations de périmètre	Autres mouvements	Clôture
Titres de participations	1 449 805	10 000				1 459 805
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	24 059	18 042	17 400			24 701
Titres mis en équivalence						
Valeurs nettes	1 473 864	28 042	17 400			1 484 506



ETAT DES CREANCES PAR ECHEANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans
		Montant	Montant
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	26 845		26 845
CLIENTS			
Créances clients et comptes rattachés	17 870 756	17 793 433	77 323
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances fiscales	2 281 460	2 281 460	
Actifs d'impôts différés			
Créances sociales	1 067	1 067	
Autres créances	3 912 177	3 912 177	
Charges constatées d'avance	87 196	87 196	
Capital souscrit, appelé et non versé	319	319	
TOTAL GENERAL	24 179 820	24 075 652	104 168

ETAT DES DETTES PAR ECHEANCE	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
		Montant	Montant	Montant
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 111 321	1 121 051	3 299 610	690 660
Emprunts en crédit-bail				
Concours bancaires courants	2 651 192	2 651 192		
Autres dettes financières	17 547	16 219	1 328	
FOURNISSEURS				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 083 453	10 083 453		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	67 657	67 657		
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fiscales	583 779	583 779		
Impôts différés passifs				
Dettes sociales	2 025 143	2 025 143		
Autres dettes	13 106 312	13 106 312		
Produits constatés d'avance	40 000	40 000		
TOTAL GENERAL	33 686 404	29 694 806	3 300 938	690 660

